La Chausseria.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

Attestation du Rapport financier annuel 2012

Comptes sociaux

Annexe des comptes

Tableau des résultats financiers

Tableau de flux de trésorerie

Le Rapport de Gestion accompagné des Rapports des Commissaires aux Comptes seront publiés le 14 Mai 2013, après le Conseil d'Administration prévu le 10 Mai 2013

LA CHAUSSERIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS

SIEGE SOCIAL: 68 Rue de Passy 75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 660 800 798

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL Janie PHILIP Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(1)

BILAN - ACTIF

W:		SIRET* 6 6 0 8 0 0 7	9 8	0 0 8 7 9	1	_			Néant
Nui	nero	SIRET* 6 6 0 8 0 0 7	2 0	0. 0. 0 7. 3			Exercice N clos le,		N-1
				Brut	Amortis	sements, provisions	3 1 1 2 2 0 1 Net	2 3	Net
	_	Combat and an analysis (I)	AA	1		2	3		4
Т	s T	Capital souscrit non appelé (1)	AB		AC				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	сх		co			+-	
	ORPO	Frais de développement *						+-	
	NS IN	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 27 A 12 5a	AG		2 740 5	0.1	2 222
	ISATK	Fonds commercial (1)	AH	3 719 581	AI	22.57 32.69	3 719 5		2 329
	MOBIL	Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisa-	AJ	60 000	AK	39 996	20 0	04	26
	N	tions incorporelles	AL		AM			_	
,	LLES	Terrains	AN		AO		× 1-	-	
ISE*	ORPO	Constructions	AP		AQ				
OBII	NS CO	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
ACTIF IMMOBILISE*	SATIO	Autres immobilisations corporelles	AT	382 628	AU	269 083	113 5	45	39
	(OBILI	Immobilisations en cours	AV		AW				
Ž		Avances et acomptes	AX		AY				60
İ	\$ (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		CT				
	CIERE	Autres participations	CU		CV				
	HNAN	Créances rattachées à des participations	ВВ		BC				
	SNOT	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF		BG				
	IMMO	Autres immobilisations financières *	ВН	89 152	BI		89 1	52	92
		TOTAL (II)	ВЈ	4 251 361	BK	309 079	3 942 2	82	2 548
7		Matières premières, approvisionnements	BL		вм	28/8/8/1/2017			
1	- 3	En cours de production de biens	BN		во			-	
١	*S		1 -		BQ				
1	STOCKS*	En cours de production de services	BP		BS			+	
-	S	Produits intermédiaires et finis	BR	CO CALABORATE TO THE TOTAL TO	-	2/	in south o		1 002
ACTIF CIRCULANT		Marchandises	ВТ	1 531 584	BU	188 106	1 343 4	78	1 203
IRCL	Ц	Avances et acomptes verses sur commandes	BV	as transfer	BW				
EEC	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	ВХ	2 083		1 500		83	1_
ΥC	ιĖΑΝ	Autres créances (3)	BZ	88 276	CA		88 2	76	5
		Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		сс				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE				
	D	Disponibilités	CF	2 204 659	CG		2 204 6	159	3 383
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	34 716	CI		34 7	16	29
	ou	TOTAL (III)	Cl	3 861 318	CK	189 606	3 671 7	12	4 624
Comptes	de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw						
Com	régul	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ						
	de	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	со	8 112 679	IA	498 685	7 613 9	94	7 172
Re	_		4	(2) Part a moins d'un an des			(3) Part à plus d'un an :	CR	88 2

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts) (2)

BILAN - PASSIF avant répartition

	Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA			Néant
			Exercice N	Exercice N -1
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 830 021	1 830 02
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	294 760	294 76
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
S	Réserve légale (3)	DD.	183 003	183 00
PRI	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
PRC	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	4 067 026	3 872 9
VPIT	Report à nouveau	DH		
S	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	360 328	194 1
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DI.	6 735 138	6 374 8
spu	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
itres fon propres	Avances conditionnées	DN		
Autres fonds propres	TOTAL (II)	DO		
ns nes	Provisions pour risques	DP		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ		
Pro	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	140	2
S (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
DE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 712	147 7
	Dettes fiscales et sociales	DY	669 904	649 5
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	88 100	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	ЕВ		
	TOTAL (IV)	EC	878 856	797 5
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 613 994	7 172 3
(1	The second state of the se	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2	The second control of	ID		
RENVOIS	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)		EF		
(4	The second control of a province of the second control of the seco	EG		657 7
-	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts). (3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

						Exercic	e N					
				France	li	Exportati ívraisons intraco			Total		Exercice (1	N-1)
V	entes d	e marchandises *	FA	5 043 4	07 F	В	10 638	FC	5 05	4 045	4 7	46 39.
		(biens *	FD		F	E		FF				
	Producti	on vendue { services*	FG		F	н		FI				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres	d'affaires nets*	FJ	5 043 4	07 F	K	10 638	FL	5 05	4 045	4 7	16 39
IO I	roducti	on stockée*	10					FM				
P D	roducti	on immobilisée*						FN				
SIIIO S	ubventi	ions d'exploitation						FO				
PRO B		sur amortissements et p	rovisions,	transferts de char	rges* (9)		FP				
-		roduits (1) (11)						FQ				
				Total des p	roduit	ts d'exploitat	ion (2) (I)	FR	5 05	4 045	4 7	46 39
Δ	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	2 29	5 847	1 9	75 63.
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(148	529)	(8	9 287	
-				rovisionnements	douane)*	FU	15	4 179	1	44 41		
-	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	33400			III.		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	91	6 830	8	49 52			
ATIO	0.00715024182	axes et versements assi	The state of the state of	XI)				FX	13	1 446	9	89 05
TOIL	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	et traitements*			FY	1 20	4 462	1 1	95 34			
DEX		sociales (10)						FZ	48	7 671	4	42 93
ši 🕇		55 STATES (2.5)	C - dots	tions aux amortis	semen	nts*		GA	3	5 682	7	33 22
CHA	NS	Sur immobilisations	<i></i>	tions aux provisi		11.5	_	GB				
	DOTATIONS EXPLOITATION	Sur actif circulant : dot			0113			GC		0 035	(2 888
	DO			MALE AND	-			GD				
Δ	Autres c	Pour risques et charges harges (12)	dotation	s aux provisions	_			GE				
		(12)		Total des el	horaes	s d'exploitati	on (4) (H)	GF	5 08	7 623	4 6	37 95
4 000	U TAT	D'EXPLOITATION (I - II)		Total des ci	narges	s u exploitati	011 (4) (11)	GG		578)		08 43
NAME OF THE OWNER, OWNE	200-9-120-2	PALESTON DE SANTONIA ZONE. TVI					71115	GH	1(5)			Eroto Inten
# H H		attribué ou perte transf			-		(III)	GI				
		pportée ou bénéfice tran					(IV)	GJ		-		
	THE PARTY OF THE P	financiers de participat	5 J P. C. C. C. C.	/ 1 U -: e:	aa	H15-1 (8)		GK				
TERS	4,100,02000	des autres valeurs mob	HIND HAVE DAY - MAC-	eances de l'actif i	ımmoo	onise (5)		┨┈┞─	1.0	8 630	7	60 74
5 H		ntérêts et produits assim		CORCA	-			GL	19	8 630		00 74
HSE F	_	sur provisions et transf		rges	_			GM				
RODU	_	ces positives de change		WILLIAM PCCINE	804			GN				
~ P	Produits	nets sur cessions de val	leurs mobil		_	ounduite fine	naiore (V)	GO GP	1.4	8 630	:1	60 74
					n des [produits fina	neiers (v)		24/3	0 050		99, 11 -
ERES		ns financières aux amort		et provisions*				GQ		200		77
I		et charges assimilées (6						GR		368		1.1
S I		ices négatives de change		559.7 Et 1.				GS				-
CHARGES FINANCIERES	Charges	nettes sur cessions de v	aleurs mol	ALL PORCH AND AND THE WORLD BY MANY				GT		F2.6586		
E				Total	des ch	narges financ	cières (VI)	GU		368		77
2 - RÉS	ULTAT	FINANCIER (V - VI)						GV	14	8 262	1	59 96
3 - RÉS	ULTAT	COURANT AVANT IMP	ÔTS (I - II -	+ III - IV + V - VI)				GW	11	4 684	2	68 40

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

			Exercice N		Exercice N-1	
_	NAME OF THE POST O			211	Title of the second	60:
S	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	400	V. Care	10	UU.
TIOU	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7,10000	333		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	100.31	1000000	1.6	601
1.281-	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	428		1.0	_
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		250		67.
RGES	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
CHA	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				-
EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7	250		67
4 - RÉ	ÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	421	294	15	92
Particij	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ				
mpôts	sur les bénéfices * (X)	HK	175	650	90	20.
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	5 631	219	4 923	74
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	5 270	891	4 729	61.
5 - BÉ	ÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	360	328	194	125
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО				
1,550	produits de locations immobilières	НҮ				
(2)	Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G				
(2)	Crédit - bail mobilier *	НР				
(3)	Dont - Crédit - bail immobilier	HQ				
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	ij 🗆				
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
(6bi	s) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	нх				
(9)	Dont transferts de charges	Al				
(10	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)		le	Charges exceptionnelles	Exercice N	Produits exceptionne	ele
	Jonitie en annexe)		Charges exceptionnenes		riodina exceptionic	40.
-						
-		-		-		_
-		+				
						_
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges anterieures		Produits anterieurs	g.
-						

Ciel - http://www.ciel.com

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Néant

390 000

Acquisitions, creations, apports

et virements de poste à poste

Augmentations

109

KF

Consécutives à une réevaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

D8

KE

TOTAL I

TOTAL II

CZ

KD

LA CHAUSSERIA SA

IMMOBILISATIONS

immobilisations au

début de l'exercice

2 389 581

CADRE A

des centimes)*

Désignation de l'entreprise :

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

ie!

pas reporter le 1 Terrains KG KH KI Ne Sur sol propre Dont Composants L9 KJ KK KI Dont Composants Sur sol d'autrui M KN KN KC Installations générales, agencements* M2 KP KQ KR et aménagements des constructions Installations techniques, materiel Doni M3 KS KT et outillage industriels CORPORELLES Installations générales, agencements aménagements divers * KV 320 623 KW 75 685 KX Matériel de transport * KY 43 803 KZ LA 17 325 Matériel de bureau 9 779 LB LC LD et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG divers * Immobilisations corporelles en cours LH LI LJ Avances et acomptes LK 60 000 LL LM TOTAL III 424 LN 426 LO LP 102 789 Participations évaluées par mise en équivalence 8T 8G 8M FINANCIÈRES Autres participations 8U 8W 8V Autres titres immobilisés 1P IR IS Prêts et autres immobilisations financières 1U1T 92 272 11 11 119 TOTAL IV 92 272 11 119 LQ LR LS TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) 2 906 279 1 503 908 ØG ØH 01 Diminutions Réévaluation légale* on évaluation Valeur brute des par mise en equivalence par cessions à des tiers ou mi hors service ou resultant d'une mise en équivalence CADRE B **IMMOBILISATIONS** par virement de poste immobilisations à à poste la fin de l'exercice Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice Frais d'établissement DØ D7 INCORP IN CØ et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations 3 779 581 LW IX incorporelles TOTAL II Terrains IP LX LY LZ IQ Sur sol propre MC MA MB Constructions Sur sol d'autrui IR ME MI MF Inst. gales, agencts et am. des IS MG MI MH constructions Installations techniques, matériel et outil-IT MI M. MK CORPORELLES lage industriels Inst. gales, agencts, ame-IU MN MN 60 152 336 156 MO nagements divers Autres Materiel de transport 24 434 36 694 MR MO MI immobilisations Materiel de bureau et IW 9 779 MU MT MS informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et IX MW MX MI divers* Immobilisations corporelles en cours MY MZ NA NB Avances et acomptes NC 60 000 NF ND NE TOTAL III IY 60 000 84 586 382 NG NH 629 NI Participations évaluées par IZ. OI M7 OW mise en équivalence FINANCIÈRES 10 Autres participations ØX OY OZ П Autres titres immobilisés 213 2C 2D Prêts et autres immobilisations financières 12 2E 14 239 89 152 2F 2G

N

ØK

60 000

14 239

98 825 NK

ØL

89 152 2H

362

ØM

4 251

13

14

TOTAL IV

TOTAL GÉNÉRAL (1 + 11 + 111 + 1V)

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de	l'entreprise	A CHAUS:	SERIA SA	A								Néant	
CADRE A		SITUATIO	ONS ET N	OU VE	TS DE NANT	L'EXER	CICE DES NUTION D	AMO E L'A	RTISSEMEN CTIF) *	TS TE	CHNIC	UES	
IMMOBILISA	TIONS AMORTIS	SABLES		les amortissements ut de l'exercice	2		ons : dotations xercice		minutions : amorti férents aux élémer de l'actif et repr	ts sortis	М	ontant des am à la fin de l'	
Frais d'établissem et de développem		TOTAL I	CY		EL			ЕМ			EN		
Autres immobilis incorporelles	ations	TOTAL II	PE	33 33	PF		6 666	PG			PH		39 996
Terrains		V.1.12.11	PI		PJ			PK			PL		
	Sur sol propre		PM		PN			PO			PQ		
Constructions	Sur sol d'autrui		PR		PS			PT			PU		
	Inst. générales, ager aménagements des c		PV		PW			PX			PY		
	niques, matériel et		PZ		QA			QB			QC		
	Inst. générales, age aménagements div		QD	295 78.	QE		21 535	QF		0 152	QG		257 165
Autres	Matériel de transp	1152	QН	28 87.	QI		7 441	QJ		4 434	QK		11 878
immobilisations	Matériel de bureau informatique, mob		QL		QM		40	QN			QO		40
corporelles	Emballages récupe		QP OP		QR			QS			QT		
	et divers	OTAL III	OU	324 65	3 ov		29 016	ow		4 586	ox		269 083
296729704	1.150	and the same with	QU	357 98	- ` -		35 682			4 586	-		309 079
TOTAL	GÉNÉRAL (I		ØN				1076 1316.0			AS TRANS	DE DES	× Newson	1911
CADRE B	VENTILA	TION DES	MOUVE	MENTS AFF	ECTA	NT LA P	ROVISION	POU	R AMORTIS	SEME	NTS D	EROGAT	OIRES
.wo.ave.wawa.com.com		- 1	OTATIONS		e toda	7000	emista.		REPRISES	Constitution of the Consti	*****		ement net des
Immobilisations amortissables	Colonne Différentiel de	durée N	Colonne 2 lode dégressit	Colon Amortissen	ent fiscal	Différen	lonne 4 tiel de durée		olonne 5 e dégressif	Amortisse	nne 6 ment fisc tionnel	72827132	in de l'exercice
Frais établissements	et autres		250	excepti	onnei	+	autres			T	tionner	- Prof	
TOTAL	-	NI		N2		N3		N4		15		N6	
Autres immob. incor porelles TOTAL		N8		P6		P7		P8	1	9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		7		Q8	
Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4	31	.5		R6	
Sur sol d'autrui Inst.gales, agen	R7	R8		R9		S1		S2		33		S4	
Inst.gales, agen et am. des cons		S6		S7		S8		S9	1	1		T2	
Inst techniques mat et outillage	T3	T4		T5		Т6		Γ7	7	8		T9	
Inst. gales, ager am divers	c UI	U2		U3		U4		U5	1	16		U7	
Materiel de transport	U8	U9		V1		V2		V3	,	/4		V5	
Mat bureau et inform. mobilie	V6	V7		V8		V9	3	W1	N. N.	/2		W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8	V	/9		X1	
TOTAL	11 X2	X3		X4		X5	3	X6	2	17		X8	
Frais d'acquisition d titres de participatio TOTAL IV		3.8				NM			8 3 1			NO	
Total général	NP	NQ		NR		NS		NT	N	Ü		NV	
Total général non ven	iie NIXV	[Total général non ver		383535			Total général » (NW - NY)	v ventile 1	ΝZ		
CADRE C	[]		!	(NS + NT + NU) [12-					1		
MOUVE AFFECTAN	MENTS DE L'I I LES CHARG USIEURS EXE	ES RÉPAR		Montant net au déb de l'exercice	ut	Augmo	entations	,	Dotations de l'exer aux amortisseme			Montant fin de l'es	
WATER LAND	sion d'emprunt à éta							Z9			Z8		
27410 000103	mboursament des							ep.			Sp		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA Néant Montant DIMINUTIONS: AUGMENTATIONS: Montant au début Nature des provisions à la fin de l'exercice Reprises de l'exercice Dotations de l'exercice de l'exercice Provisions pour reconstitution des TC TB 3T gisements miniers et petroliers Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) TF 3U TE TE Provisions pour hausse des prix (1) * TG Amortissements dérogatoires TC3X TM TN Dont majorations exceptionnelles D6 D3 D5 de 30 % Provisions fiscales pour implantations à IC ID IA IB 'étranger constituées avant le 1.1.1992* Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992* IF IG IH ΙE Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) IM IK H TR Autres provisions réglementées (1) TP TO 37 TT TU TOTAL I TS 4D Provisions pour litiges 4B 4C Provisions pour garanties données 4E 4H 4F 46 Provisions pour pertes sur marchés à 41 4K 4R 45 Provisions pour amendes et penalités 41 4W 41 Provisions pour pertes de change risques Provisions pour pensions et obliga-4X 42 tions similaires 5B 5D 5E Provisions pour impôts (1) 50 Provisions pour renouvellement des 5F 5H 51 immobilisations* Provisions pour gros entretien FO EP EO ER et grandes revisions Provisions pour charges sociales et 5R 5L 5T 5S fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et charges (1) 5X TOTAL II TX 57 6D - incorporelles 64 6B 6C - corporelles 6E 6G 6H 6F dépréciation - titres mis Ø2 Ø3 Ø4 05 en équivalence mmobilisation titres de participation 91 OU bour. autres immobilisa-09 06 07 018 tions financières (1)* Provisions 188 106 6R 179 571 188 106 6N 179 571 68 Sur stocks et en cours 6P 6V 1 500 2 500 2 500 Sur comptes clients 6T 6U 1 500 Autres provisions pour 67 dépréciation (1)* 189 606 TOTAL III 182 071 189 606 182 071 7B TZ UA 189 606 182 189 606 182 071 0.71 UD TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) UC UF UE - d'exploitation Dont dotations UF UG - financières et reprises - exceptionnelles Uk Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

Ciel - http://www.ciel.com

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

DGFiP N° 2057 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

	nation de l'e	T					N4-	ntant brut		A I an au plus		Néant A plus d'un an
CA	DRE A		ÉTAT DES CRÉANCE	S		_	IVIC	1		2		3
ISE	Créance	s ratta	chées à des participations		Ţ	IL			UM		UN	
IMMOBILISE	Prêts (1	(2)			τ	JP			UR		US	
38	Autres i	immob	ilisations financières		ι	JT		89 152	UV		UW	89 15
	Clients	douteu	x ou litigieux		Š	/A		2 082		2 082		
	Autres o	créance	es clients		i.	JX						
r.s	Créance repre prétés ou rem	esentative iis en garai	de titres (Provision pour depréciation ntie * (Provision pour depréciation UO) :	Z1						
LAN	Personn	nel et co	omptes rattachés		τ	JY		1 000		1 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité	social	e et autres organismes sociaux		ι	JZ						
TF C			Impôts sur les bénéfices		,	7M						
:VCI	État et a	0.0	Taxe sur la valeur ajoutée		,	/B		676	6	676		
DE1	collectivi	~	Autres impôts, taxes et versements	assimilés	\	/N				× - =		
	Remainstan		Divers		7	/P						
	Groupe	et asso	ociés (2)		,	/c		88 276				88 2
	Débiteu de pens		ers (dont créances relatives à des op	érations	,	/R						
	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	TOTAL PROPERTY.	atées d'avance		,	/S		29 867				
				TOTA	UX V	/T		211 053	VU	3 758	vv	177 42
020	875.		- Prêts accordés en cours d'exe	rcice		/D	_		Η.			
RENVOIS	(1)	ontant des	- Remboursements obtenus en o	No.	. \	/E			1			
REN	(2) Prê	Sto at a	vances consentis aux associés (pers	SORRE PROPERTY.		/F			1			
CA	DRE B	and the same	ÉTAT DES DETTES	Will Dorn Berne Line	ontant brut			A I an au plus	_	A plus d'1 an et 5 ans au p	plus	A plus de 5 ans
_		4	s convertibles (1)	7Y	1			2		3		
COD.E		10.00	gataires (1)	7Z		_	-				7	
1010 47.77	mprunts et c	dettes	The state of the s	VG			_		+			
	auprès de établisseme	nts	à I an maximum à l'origine	VH					-		+	
	de crédit (- 100 -	à plus d'1 an à l'origine	8A		140			140		-	
- (4)17.75	-102100-3953-	CONSTRUCTOR	nancières divers (1) (2)	8B	120	712	_	120			-	
	zanaczanie o		tes rattachés		20,000	1.50	_		757		-	
5631	onnel et co	- 55		8C		401		257				
72			tres organismes sociaux	8D		029		187	-			
Ét	at et Ir	mpôts s	sur les bénéfices	8E	3554	454		85				
			r la valeur ajoutée	VW	84	372		84 .	372			
au	tivités O	bligati	ons cautionnées	VX					_			
	Autres impôts, taxes et assimilés		mpôts, taxes et assimilés	VQ	5.5	648		55	648			
ollec	ques A	ttes sur immobilisations et comptes rattachés		83								
ollec publ	75 25	nobilis	ations et comptes rattachés			457020			100			
ollec publ Dett Grou	es sur imn	ciés (2)	VI		100	_		_			
publ Dett Grou Autropér	es sur imn upe et asso es dettes (ations de p	dont de pensior	ettes rélatives à des n de titres)	++-	88	000		88	000			
Dett Grou Autropér Dette	es sur imn upe et asso es dettes (ations de p	dont de dont de pension) ettes relatives à des	VI	88	1274120		88	000			
publ Dett Grou Autropér Dette ou re	es sur imn upe et asso es dettes (ations de p	dont de dont de pension ive de to ntie*) ettes relatives à des n de titres) tres empruntés	VI 8K	88	1274120		88	000			
publ Dett Grou Autropér Dette ou re	es sur imn upe et asso es dettes (ations de p représentat mis en garar	dont de dont de pension ive de to ntie*) ettes relatives à des n de titres) tres empruntés	VI 8K Z2		1274120	VZ	88				
publ Dett Grou Autr opér Dette ou re	es sur imn upe et asso es dettes (ations de p représentat mis en garar uits consta	dont do pension tive de tratie* atés d'a	ettes rélatives à des n de titres) itres empruntés	VI 8K Z2 8L		000	VZ (2)	878 Montant des dive	856	unts et dettes contrac-	VL.	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

ÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL	DGFiP N° 2058-A 20
ETERMINATION DO RESCETATION COME	

	A STOCK BOOK OF THE SECTION OF THE S		IA SA	<u> </u>				_					2 2 0 1
1.1	RÉINTÉGRATION	NS				BÉNÉF	FICE COM	PTABI	E DE I	EXERCICE	w.	A	360 3
-1			tant ou	des associés							W	В	
	Rémunération du travail entreprises à l'IR)	de son con	Y060	227//227.452.2	moins n	art déductible	*			å réintégr	w.w	C	
1	Avantages personnels non de	éductibles* (sauf	WD		Amortissem	nents excedentaires nortissements non d	(art 39-4 du	C.G.I.)	WE	4.500055	X	E	
t fis	amortissements à porter lign Autres charges et dépenses s		WF		Taxe sur les	s voitures particuliè	11 171	_	WG		1		
resulta	art. 39-4 du C.G.I.) Provisions et charges à paye	r non	WI	102 638	Charges à p	nreprises à l'IS) nayer liées à des éta	ats et territori	res non	XX		- x	<i>x</i>	102 9
on du	déductibles (cf. tableau 2058	8-B, cadre III)	1,672	360	cooperams	non deductibles (c	f 2067-BIS)			L			
Charg	Amendes et pénalités		WJ	.500	<u> </u>						-	v —	
2	Réintégrations prévues à		1000	275-240				-			1	-	175 6
3	Impôt sur les sociétés (c		notice 2	032)									130
Quote-p	Bénéfices réalises par de personnes ou un Gl	une société W	L		Résultats l à l'article	pénéficiaires vise 209 B du CGI	és L7				K	7	
T	Moins-values			15% ou de 19%	and the China	2000					18	3	
POSIT ERS E	nettes à	- imposées aux		ses soumises à l'imp	oot sur le reve	enu)			_	×	\dashv_z	N	
CUL!	long terme	- imposees aux	taux uc			THIST'S DESCRIPT		-			-w		
REGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFEREES	Fraction imposable	des plus-values ercices antérieu		es au		nettes à court t	, .	W. F			W	-	
REC IMP			257-		Tally Mixted Processing.	soumises au ré	egime des	tusioi	18		-		
	Écarts de valeurs lie			* (entreprises à l	'IS)	- 1	- APP	-			_ x	-	
Réintég	grations diverses à	Intérêts excédenta (art 39-1-3 e et 2		(I) SU		Zones d'entre (activité exor		SW			\"	Q	
détaille	r sur feuillet séparé DONT	* Déficits étrangers déduit par les PM				Quote-part d plus-values à		M8					
			10000							TOTAL	I w	R	638
11	I. DÉDUCTIONS					PEI	RTE COM	IPTAB	LE DE	L'EXERCI	CE W	S	
											_	_	
1 111011	e-part dans les nertes sul	hies par une soc	ciété de	nersonnes ou un	G.I.E.*						W	Т	
	e-part dans les pertes sul					shles de l'exercice (of tableau 2	058-B. c	adre III)		W W	-	91 (
	e-part dans les pertes sul ons et charges à payer non déduc	ctibles, antérieuremen	nt taxées, é	et réintégrées dans les r	ésultats compta						-10	ט	91 (
		_ imposée	nt taxées, e	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16%	ésultats compta						w	v	91 (
Provisi	ons et charges à payer non déduc	- imposée	s au tau	et réintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 %	ésultats compta						w	v H	91 (
Provisi	ons et charges à payer non déduc	- imposée - imposée - imposée - imposée	es au tau es au tau es au tau	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 %	ésultats compti pour les en	ntreprises soun	nises à l'i				w w	U V H	91
Provision sucitions	ons et charges à payer non déduc Plus-values nettes à	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée:	es au tau es au tau es au tau es au tau s sur les	et réintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 %	esultats compte pour les en	ntreprises soun	nises à l'i				W W W	U V H	91 (
Provision sucitions	ons et charges à payer non déduc Plus-values nettes à long terme	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - imputée:	es au tau es au tau es au tau es au tau s sur les	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values no es déficits antérieu	esultats compte pour les en	ntreprises soun	nises à l'i				W W W W	V H	91 (
Provisi	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im	- imposée - imposée - imposée - imputée: - imputée:	es au tau es au tau es au tau es au tau es au tau es sur les s sur les de 19 %	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérieu	pour les en ettes à long	treprises soun	nises à l'i				W W W W	U V H P W B B	91 (
Provision sucitions	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-valu	- imposée - imposée - imposée - imputée: - imputée: - imputée: - imputée:	es au tau es sur les s sur les de 19 % rt terme	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérieu de l'exercice doi	pour les en ettes à long ers	terme antéries	nises à l'i	mpôt s			W W W W X	U V H P W B B 6	91
Provision sucitions	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-valu Régime des sociétés r Produit net des action	- imposée - imposée - imputée: -	es au tau es au	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérier de l'exercice do Quote-part des frai déduire des produit	pour les en ettes à long irs nt l'impositi s et charges r s nets de par	terme antéries ion est différésestant imposable	ures e* e à	mpôt s	ur le re		W W W W X	UVVHHBB66	91 (
Provision sucitions	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-valu Régime des sociétés r Produit net des action Déduction autorisée a	- imposée - imposée - imposée - imputée: - i	es au tau es au	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérier de l'exercice do Quote-part des frai déduire des produit	pour les en ettes à long irs nt l'impositi s et charges r s nets de par	terme antéries ion est différésestant imposable	ures e* e à	mpôt s	ur le re		w w w x t w	UVVHHPPWWBB666	91
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffèrées	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-valu Régime des sociétés r Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss	- imposée - imposée - imposée - imputée: - i	es au tau es au	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérieu de l'exercice do Quote-part des frai déduire des produi ents réalisés dans	pour les en ettes à long ettes à long etts et l'impositi s et charges r s nets de par les collect	terme antérieu ion est différécestant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*.	mpôt s	ur le re		www.ww.xxiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii	UVVHHPPWWBB	91 (
es Regimes d'imposition de particuliers et impositions coi différées différées est est est est est est est est est e	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-valu Régime des sociétés r Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss	- imposée - imposée - imputée: -	es au tau es au	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérier de l'exercice do Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans	pour les en ettes à long irs nt l'impositi s et charges r s nets de par	terme antérier ion est différérestant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*.	2 annes. I	ur le re		www.ww.xxiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii	UVVHHPPWWBB666	91 (
es Regimes d'imposition de particuliers et impositions coi différées différées est est est est est est est est est e	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-valu Régime des sociétés r Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss	- imposée - imposée - imputée: -	es au tau es au	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % es moins-values ne es déficits antérier de l'exercice dor Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans	pour les en ettes à long ettes à long etts et l'impositi s et charges r s nets de par les collect	terme antérieu ion est différés estant imposable ticipation ivités d'Outre-	nises à l'in ures e* e à -mer*.	2 annes. I	ur le re		www.ww.xxiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii	UVVHHPPWWBB	91 (
es Regimes d'imposition de particuliers et impositions coi différées différées est est est est est est est est est e	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value Régime des sociétés reproduit net des action Dèduction autorisée a Majoration d'amortiss d'autorisse manufacture d'entreprises mailléalles de separes page 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	- imposée - imposée - imposée - imputée: - i	es au tau es au	et reintégrées dans les r ex de 15 % (16% ex de 0 % ex de 19 % ex moins-values ne es déficits antérier f de l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans	pour les en ettes à long ettes à long ettes et charges r s nets de parr les collect	terme antérieu ion est différée estant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*.	2 2	ur le re		www.ww.xxiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii	UVVHHPPWWBB	91 (
es Regimes d'imposition de particuliers et impositions coi différées différées est est est est est est est est est e	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value Régime des sociétés reproduit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortise * Supplieur par l'Allande de l'Allande d	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - im	es au tau es sur les es sur les es tau les es sur les es	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% ax de 15 % (16% ax de 19 % ax de 19 % as moins-values nes déficits antérieurs de l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produitents réalisés dans l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produitents réalisés dans l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produitents réalisés dans l'exercice doi quote-part des frai déduire des produitents réalisés dans l'exercice doi que des produitents réalisés dans l'exercice doi que de l'exercice doi que d	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée estant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es onfregetes innover 14 sesses (1) franche Comp 4 descript tranche d'activité tranche d'activité	2 2	eA		www.ww.xxiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii	U V H H P P W B B B G G G G G G G G G G G G G G G G	91
Mesures Régimes d'imposition d'incitation particuliers et impositions con différées différées services de la constant de la co	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value Régime des sociétés reproduit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss d'effettement médification 44 (cpses) Pole de competitivité (art. 44 malocies) Pole de competitivité (art. 44 malocies) Conc franche sebasse (art. 44 octies et octée. A)	- imposée - imposée - imposée - imputée: - i	es au tau es sur les es sur les es tau tau es sur les es su	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 15 % (16% et x de 19 % et x de 19	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée estant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es onfregetes innover 14 sesses (1) franche Comp 4 descript tranche d'activité tranche d'activité	2 2 4 5 6 7	eA		wwwwwwwxxii	U V H H P P W B B B G G G G G G G G G G G G G G G G	91
Mesures Régimes d'imposition d'incitation d'incitation diffèrees de la constant de la	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-values Régime des sociétés re Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss d'estreprises mondies (Reprise) Pole de competitione d'amortiss d'estreprises d'aditione de ceptes) *** *** *** *** ** ** ** **	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - im	es au tau es sur les es sur les es tau tau es sur les es su	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 15 % (16% et x de 19 % et x de 19	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée estant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es entreptes amon de acque de acque de	2 2 4 5 6 7	EA ST	evenu)	wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww	UVVHH PP WW BB 66 CZ AA YY DD FF SS G	
Mesures Régimes d'imposition d'incitation d'incitation diffèrees de la constant de la	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value im Régime des sociétés reproduit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortise * Serreptions mondiée : (Reptite plus de competance de l'Albande l'Alb	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - im	es au tau es sur les es sur les es tau tau es sur les es su	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 15 % (16% et x de 19 % et x de 19	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée estant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es entreptes amon de acque de acque de	2 2 2 4 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	EA ST	TOTAL.	W W W W X X X X X X	UVVHH PP WW BB 66 CZ AA YY DD FF SS G	
Mesures Regimes d'imposition particuliers et impositions di incitation diffèrees diffè	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-values Régime des sociétés re Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss d'estreprises mondies (Reprise) Pole de competitione d'amortiss d'estreprises d'aditione de ceptes) *** *** *** *** ** ** ** **	- imposée - imposée - imposée - imputée: - i	es au tau es sur les es sur	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 0 % et x de 19 % et moins-values ne se déficits antérier de l'exercice do Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'attachement impublisher codes (an 2000). L'attachement des produit ents réalisés dans l'attachement (an 44 doudeens) (entreprises à l'I ilistificate et succursales gères article 2090.	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée restant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es entreptes amon de acque de acque de	2 2 4 5 6 7	EA ST	evenu)	wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww	UVVHH PPWBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB	
Mesures Régimes d'impositions d'incitation d'incitation d'inférees d'incitation d'iffèrees d'inférees d'incitation d'iffèrees d'inférees d'incitation d'inférees d'in	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value Régime des sociétés re Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss d'estrepasse mondies (Reprise d'estrepasse d'allicular de (appen) Pole de competitivoite (art 44 octies et octée A) Écarts de valeurs lique tions diverses à détailler III. RÉSULTAT FIS	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - im	es au tau es au	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 15 % (16% et x de 19 % et x de 19	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée estant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es entreptes amon de acque de acque de	2 2 2 4 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	EA ST	TOTAL.	wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww	UVVHH PP WW BB 66 CZ AA YY DD FF SS G	
Mesures Regimes d'imposition d'incitation d'incitation différées de la control d	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value Régime des sociétés reproduit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortisse d'autorprise on difficultats de representat des des configurations d'amortisse des competatrois (art. 44 octies et coles. A) Écarts de valeurs lique tions diverses à détailler III. RÉSULTAT FIS altat fiscal avant imputat cit de l'exercice reporté d	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - im	es au tau es au	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 0 % et x de 19 % et moins-values ne se déficits antérier de l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'exercice doi l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'exercice doi l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice des l'art. 2082) l'altre des produit ents réalisés en avec (entreprises à l'1 its filiales et succursales gères article 2090 et l'exercice doi	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée restant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es entreptes amon de acque de acque de	2 2 2 4 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	EA ST	TOTAL.	wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww	U V H H P P W B B B B B B B B B B B B B B B B B	91 (
Mesures Regimes d'imposition d'incitation d'incitation différées de la control d	Plus-values nettes à long terme Autres plus-values im Fraction des plus-value Régime des sociétés re Produit net des action Déduction autorisée a Majoration d'amortiss d'estrepasse mondies (Reprise d'estrepasse d'allicular de (appen) Pole de competitivoite (art 44 octies et octée A) Écarts de valeurs lique tions diverses à détailler III. RÉSULTAT FIS	- imposée - imposée - imposée - imposée - imputée: - im	es au tau es au	et reintégrées dans les reix de 15 % (16% et x de 0 % et x de 19 % et moins-values ne se déficits antérier de l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'exercice doi l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'exercice doi l'exercice doi Quote-part des frai déduire des produit ents réalisés dans l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice doi l'exercice des l'art. 2082) l'altre des produit ents réalisés en avec (entreprises à l'1 its filiales et succursales gères article 2090 et l'exercice doi	pour les en ettes à long ettes	terme antérieu ion est différée restant imposable ticipation ivités d'Outre-	ures e* e à -mer*. es entreptes amon de acque de acque de	2 2 2 3 3 XI	EA ST	TOTAL.	wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww	UVVHH PPWBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBBB	

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2013

Désignation de l'entreprise	LA CH	HAUSSERIA	SA						Néant *
I. SUIVI DES DÉFIC	ITS								
Déficits restant à reporter au	titre de l'	exercice précéde	ent (1)					K4	
Déficits imputés (total lignes	XB et X	L du tableau 20	58-A)					K5	
Déficits reportables (différen	ce K4 - k	(5)						K6	
Déficit de l'exercice (tableau	2058A, I	ligne XO)						YJ	
Total des déficits restant à re	porter (so	omme K6 + YJ)						YK	
II. INDEMNITÉS PO Montant déductible corres sous le régime de l'article	pondant :	aux droits acqui	s par les sala	ariés pour les entre	ES ET FISCA prises placées	LES CO	RRESPONDAN	TES ZT	
III. PROVISIONS ET					POUR L'ASS	ETTE DI	E L'IMPÔT		
	The state of the s	détailler sur feu				7000	ons de l'exercice	Repri	ses sur l'exercice
Indemnités pour congés à p pour les entreprises placées	ayer, cha sous le i	arges sociales et régime de l'artic	fiscales cor e 39-1. Te b	respondantes non d bis Al. 2 du CGI *	éductibles	ZV	89 008	zw	78 496
Provisions pour risques et	charges *	k si							
						8X		8Y	
						8Z		9A	
						9B		9C	
Provisions pour dépréciation	on *								
						9D		9E	
						9F		9G	
						9H		9J	
Charges à payer									
ORGANIC						9K	8 086	9L	7 59
CONSTRUCTION						9M	5 544	9N	4 98.
						9P		9R	
						9S		9T	
		TOTA	AUX (YN = Z	ZV à 9S) et (YO = ZW	à 9T)	YN	102 638	YO	91 071
			à reporter a	nu tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
<u> </u>	CONS	ÉQUENCES	DELAN	MÉTHODE PA	R COMPOSA	NTS (art.	237 septies du	CGI)	
	CONS	EQUELICES	DE ENT		but de l'exercice		Imputations	Mo	ntant net à la
Montant de la réintég	ration ou	ı de la déduction		ы			,,	In	de l'exercice
				CRÉDITS D'II	MPÔTS				
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'imp de la format	oôt en faveur tion des dirigeants	JR JR	Créd	it d'impôt famille	35	S
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'imp en Corse	oôt investissement	טע		it d'impôt en faveur pprentissage	J	V

de la recherche	1,0	de la formation des dirigeants	525			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	л	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	-JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX			
S) W			Li Li			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS	xu	
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2013

Dési	gnati	ion de l'entreprise LA CHAUS	SERIA:	SA													_	N	eant	
	ante	port à nouveau figurant au bilan de érieur à celui pour lequel la déclar	ation est é	tablie					Affect	ations	(-	Réserves	légales			ZB				
	Rés la d	sultat de l'exercice précédant celui léclaration est établie	pour leque	el ØE		19	4 125	s _z	aux ré	serves	1 -	Autres re	éserves			ZD			194	12
INES		lèvements sur						AFFECTATIONS	Divid	endes						ZE				
ORIGINES	1	es réserves			- "			ECT/	Autre	s réparti	tions				Ì	ZF				
•	(à détailler) Sous-total (à re la colonne de c	porter dans	ØI	3			AFF	Repor	t à nouv	eau					ZG				
	r		TOTAL			19	4 125		(N.B.	Le total 1 c	loit nec	essairement	être egal a			ZH			194	1.
				DIST	RIBU	TIONS	Article	235 te	r ZCA)											
Mon	itant t	total des sommes distribuées deva	nt donner	lieu au pa	iieme	nt de la	contri	bution	prévue	à l'artic	le 23:	5ter ZCA	au titre	de l	'exer	ð dé				
	RE	NSEIGNEMENTS DIVERS										Exe	rcice N			L	Ex	cercice	e N-1 :	
	SLV	 Engagements de crédit-bail mobilier 	précisez l en crédit-	e prix de rev bail	ient de	s biens on	s J7)	YQ									
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail i	mmobilier	4							YR									
	ENGA	- Effets portés à l'escompte et	non échus								YS		90	F						
T		— Sous-traitance									ΥT									
SEC	CES	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont mon	ntant des loy	ers des	biens pris	38)	XQ			507	530	2			492	3
CHAR	Z Z	— Personnel extérieur à l'entrep		YU																
T'C ET	EXTERNES	- Rémunérations d'intermédiai		SS			87	750	2			51	9							
ACTA	EXTE	- Rétrocessions d'honoraires, c	commissio	ns et cou	rtages	Š					YV									
ALTER ACHATS ET CHARGES	IKES	- Autres comptes	dont cotisat syndicales e			ganisation	ES)	ST		9	311	550	2			385	21
Attracts actions	₹	Total du j	ooste corre	spondant	à la	ligne F	V du t	ableau	n° 205	2	ZJ		- 2	916	830	0			849	51
1		— Taxe professionnelle*, CFE,	CVAE								YW			29	29	6			42	93
та отболь	TAXES	Autres impôts, taxes et verse (dont taxe int	ments assi	milés es produits	pétro	liers	zs)	9Z			102	150	0			46	1.
D. N.	H	Total du co					X du t	ableau	n° 205	2	YX		1	131	446	5			89	0.
1	2	— Montant de la T.V.A. collect									YY		1	067	25.	2			928	7
TVA		Montant de la T.V.A. déduct services ne constituant pas d	ible comp	tabilisée :	au co	urs de l'	exerci	ce au t	itre de	s biens e	t YZ			185	91.	3				
_	_	- Montant brut des salaires (cf	dernière d		n anı	nuelle s	ouscri	te au tit	re des	salaires	ØB		1	232	06	7	Т			
		DADS1 ou modèle 2460 de Montant de la plus-value cor le régime simplifié d'imposit	istatée en f	franchise	d'imp	oôt lors	de la p	oremièr	e optio	n pour	øs			_		T				
5044	DIVERS	Effectif moven du personnel	Althorate and a second	apprentis :			nandica	pés):			YP			46					-4	0
-	ā	Effectif affecté à l'activité ar		7.64	٠.	1 1	(MINE) = 1	E33266 (RL									1
		Taux d'intérêt le plus élevé s à la disposition de la société	ervi aux as	sociés à	raisor	n des so	mmes	mises	_		ZK				%	3			T	T
		Numéro de centre de gestion			XP				м	— Filial	es et p	participat art.38 II d	ions: (L e l'ann.	iste :	au 20 u CG)59-(I)	Si ou	i coche	er 1 ZF	T
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA.			Pl	us-valu	es à 15%	δ JK	pacto	p.s.c.		Plus-va			1	T			_
Æ		navanjanas et medice en george				PI	us-valu	es à 19%	300		itatio	ns	JC							
RÉGIME DE	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble JD					Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0%				a 0%	-	-				
REG	ä					Pl	CONTRACTOR ASSESSMENT		6 JP				Imp	utatio	ns	JF				
			le cas, indiquer I si bénéfice consolidé, 2 si b é, 3 si régime de groupe.				société				SIRE	RET de été mère JJ								

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2013

- 5	27	DÉTERMINATION DE LA V	's* Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements en franchise	s pratiqués d'impôt	Autr amortisse ⑤	es ements*	Valeur résiduelle ⑥
	1	Mag.Euralille	② 	3	(4)				
	\rightarrow	Installations							
- Immobilisations *	\vdash	F. de Commerc							
	-	Agencements	60 152	?				60 152	
	5	•							
illisa	6								
mob	7								
E .	8				1				
-	9								
	10								
	11								
	12	The state of the s			ification fisca	la dec plu	e at mains	values réali	cánc *
		B - PLUS-VALUES, MOII	NS-VALUES	Qua	incation fisca		terme	-values reali	Plus-vale
		Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme		(C)	Silor	taxable:
		0	®	9	19%	15 %	ou 16 %	0%	0
	1	400 000	400 00	400 000					
	2								
	3								
*	.4	Ļ							
- Immobilisations	5					1			
lisat	6								
nobi	7								
Imn	8					-			_
÷	9			1		-			
	10			1		-			
	13			-		-			
	12			4					
	13	Fraction résiduelle de la provision spec éléments cédés	iale de réévaluation afférente aux	+					
	1.1	Amortissements irregulièrement différe	és se rapportant aux éléments cédés	+					
	14		cédés mais exclus des charges déducti					y	
	15	bles par une disposition légale							
	16	Amortissements non pratiqués en comp fiscale pour investissement, définie par ment utilisée	otabilité et correspondant à la déduction les lois de 1966, 1968 et 1975, effectiv	e- +					
- Autres éléments	17	Résultats nets de concession ou de sou- de brevets faisant partie de l'actif immo onéreux depuis moins de deux ans	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre						
	18	Provisions pour dépréciation des titres values à long terme devenues sans obje							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de relevant du régime des plus ou moins-v	provisions pour dépréciation des titres						
n.	20								
		(ADR) A plus on moins-value octic les figues 1 à 20 de la colonite (Crourt terme (fotal algébrique	400 000					
		(NURE B: plus on mons value nette des lignes (à 20 de la colonio)	à long terme (total algébrique	No and the second secon		- 8 1		The Contract of	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

Ciel - http://www.ciel.com

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2013

Désignation de l'entrep	orise: LA CHAUSSERIA SA				Néant	
(à	A ÉLÉMENTS ASSUJE l'exclusion des plus-values de fusio	ETTIS AU RÉGIME FISCAL n dont l'imposition est prise en	DES PLUS-VALUES charge par les sociétés a	À COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)		
	Origine	Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à	
Observations at all of the	Imposition répartie	réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer	
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	тот	AL I			Montant restant	
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	a reintegrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1 N-2				
		N-1				
		N-2		-		
Plus-values réalisées	9	N-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4				
	différente (art.39 quaterdecies	N-5				
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI)	N-6				
	(à préciser) au titre de :	N-7				
	i de la companya de l	N-8				
		N-9				
	TOTA	AL 2				
Plus-values de l (personnes mor	rique ne comprend pas les plus-valu- fusion, d'apport partiel ou de scission ales soumises à l'impôt sur les sociétés se e des plus-values et date usions ou des apports		Plus	des opérations de fusion -values d'apport à une société essionnelle exercée à titre indi Montant rapporté au résultat de l'exercice	d'une activité	
	1940	TAI		1		

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrep	rise: LA C	CHAUSSERIA	SA				Néant*	
		Rappel de	la plus ou moins-value de l	'exercice relevant du taux	de 15 % 0 ou 16 % 0			
Entreprises soumises à l'imp	oôt sur les sociétés	Gains nets	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées					
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu			exclus du régime du long terme (art 2191 a sexies-0 bis du CGI) ● *. Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€					
			a sexies-0 du CGI) 0 *.		72			
	I - SUIVI D	ES MOINS-\	ALUES DES ENT	REPRISES SOUM	IISES À L'IMPÔT SU	JR LE REVEN	Ú	
		v.		long terme	les plus-values à de l'exercice		lde des	
Origine			Moins-values imposables à 16 % à 16 %			ns-values 16 %		
0			②		3		(4)	
Moins-values nettes	N							
	N-l							
\$2# 24.00F-51\$ 750-606-1057 \$6	N-2							
Moins-values nettes à long terme	N-3							
subies au cours des	N-4							
dix exercices antérieurs	N-5							
(montants restant à	N-6							
déduire à la	N-7							
clôture du dernier	N-8							
exercice)	N-9							
	N-10	126				A COURT OF BUILDING THE STATE		
II - SUIVI D	ES MOINS-	VALUES À L	ONG TERME DES	ENTREPRISES S	SOUMISES À L'IMP	OT SUR LES	SOCIETES*	
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values	
Origine		À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sextes -0	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 1 a sextes -0 bis	À 15.% Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	å reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-(
0		2	du CGI)	du CGI)	(S)	6	0	
Moins-values nettes	N	<u> </u>					0.2459	
Monis values neres	N-1							
	N-2							
Moins-values nettes à					N .			
long terme subies au	s au							
cours des dix exercices	N-4							
antérieurs (montants	N-5							
restant à déduire à la	N-6							
clôture du	N-7							
dernier exercice)	N-8		,					
	N-9							
	N-10							

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 1 a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15)

RÉSERVE SPÈCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÈCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA							Néant *
SITUATION DU COMPTE AFFECT	É A L'E	NREGISTRE	MENT DE LA	RÉSERVE SPÉCIA	LE POUR	R L'EXER	CICE N
			Sous-comptes de la i	éserve spéciale des plus-va	ilues à long te	rme	
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à	19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à compléme d'impôt sur les sociétés	t 5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6) à la clôture de l'exercice	7			,		-	
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISI	ONS PO	OUR FLUCTU	ATION DES C	OURS* (5°, 6°, 7	^e alinéas de	l'art. 39-1	-5 ^e du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au b			montants prélev	vés sur la réserve		- 100 mm of 100 mm	t de la réserve
à l'ouverture de l'exercice		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)		à la clôtu	re de l'exercice
			_				

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA		Néant *
xercice ouvert le : 01012012 et clos le : 31122012 Durée en nombre	de mois	1. 2
- Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	5 054 045
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	ОМ	5 054 04
I - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	2 295 84
Variation de stocks (marchandises)	00	(148 529
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	154 17
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris) Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OP OQ	584 6
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	-	234 2
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	284 83
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances. à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre	OQ OR	284 83
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OQ OR OS	234 2
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OQ OR OS OU	234 2
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OQ OR OS OU OW	234 2
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Abandons de créances à caractère financier (en partie) Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P.	OQ OR OS OU OW OX	584 6
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Abandons de créances à caractère financier (en partie) Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P. Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OQ OR OR OS OU OW OX OY OZ O9	916 83
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Abandons de créances à caractère financier (en partie) Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P. Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre	OQ OR OR OS OU OW OX OY OZ	154 17 916 83 3 218 32
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Abandons de créances à caractère financier (en partie) Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P. Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois TOTAL 2	OQ OR OR OS OU OW OX OY OZ O9 OJ	916 83 3 218 32
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun Abandons de créances à caractère financier (en partie) Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I. P.P. Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OQ OR OR OS OU OW OX OY OZ O9	916 83

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2013

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

Ν°	de	dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)	
Néant	7

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 2 N° SIRET 6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA CHAUSSERIA SA
ADRESSE (voie) 68 RUE DE PASSY
CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entrepris 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique SA Dénomination PUEYO N° SIREN (si société établie en France)
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) MLE Nom patronymique PHILIP Prénom(s) VIRGINIE Nom marital % de détention 15 Nb de parts ou actions 73547 Naissance: Date 11051976 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR Adresse: N° 12 Voie QUAI DES CELESTINS Code Postal 75004 Commune PARIS Pays FR
Titre (2) MME Nom patronymique MOUILLAS Prénom(s) JANIE Nom marital PHILIP % de détention 7,5 Nb de parts ou actions 36974
Nom marital PHILIP 76 de decembri 773 ret de parts on detention 775 ret de parts on detention 77
Code Postal 75004 Commune PARIS Pays FR

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableaux en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

⁽²⁾ Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA

Titre (2) M	Nom patronymique GUILLOSSON	Prénom(s) JEAN YVES
Nom marital	% de détention	7,5 Nb de parts ou actions 36973
Naissance: Date	16031941 N° Département 99 Commune TUNIS	Pays
Adresse: N° 3.	29 Voie CORNICHE KENNEDY	
Code I	Postal 13007 Commune MARSEILLE	Pays FR
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département Commune	Pays
Adresse: N°	Voie	× - =
Code	Postal Commune	Pays
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	
Naissance: Date	N° Département Commune	Pays
Adresse: N°	Voie	
Code	Postal Commune	Pays
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	
Naissance: Date	N° Département Commune	Pays
Adresse: N°	Voie	
Code		Pays
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	
Naissance: Date	N° Département Commune	Pays
Adresse: N°	Voie	
L_	Postal Commune	Pays
	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	
Naissance: Date	Nº Département Commune	Pays
Adresse: N°	Voie	
	Postal Commune	Pays
		Prénom(s)
Titre (2)	Nom patronymique % de détentior	
Nom marital	N° Département Commune	Pays
Naissance : Date Adresse : N°	Voie Voie	
Auresse . IN	The state of the s	

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 Euros

Siège Social: 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET: 660 800 798 01257 R.C.S. PARIS B 660 800 798

ANNEXE DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1964 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- immobilisations incorporelles (droit e	entrée) 9 ans
- constructions	20 ans
- installations techniques	5 à 10 ans
- matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel et mobilier de bureau	5 ans

En application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06, notre entreprise n'a pas identifié de composants autres que ceux qui figurent déjà dans ses immobilisations. De même, aucune valeur résiduelle identifiable et/ou chiffrable ne peut être attribuée aux immobilisations dans l'état actuel de nos connaissances, notre société n'ayant pas une stratégie de revente régulière de ses biens et matériels. Enfin, les durées d'utilité antérieurement retenues et objectivement conformes aux usages professionnellement reconnus n'ont pas été modifiées.

b) Immobilisations incorporelles

Concernant la valeur des éléments incorporels figurant à l'actif du bilan, aucun indice permettant de considérer une perte notable de leur valeur n'a été détecté et, dès lors, aucune dépréciation n'a été faite dans les comptes arrêtés au 31 DECEMBRE 2012.

Etant précisé que nos fonds de commerce ont été acquis :

- 3 magasins avant 1980
- 6 magasins, entre 1981 et 1994
- 1 magasin BORDEAUX en 2006 pour la somme de 350 000 €
- 1 magasin TOULON en 2006 pour la somme de 60 000 € (droit d'entrée)
- 1 magasin LYON CENTRE en 2008 pour la somme de 460 000 €

En 2012, nous avons acquis:

- 1 magasin MARSEILLE
- 1 magasin BORDEAUX (Ste Catherine)
- 1 magasin AIX EN PROVENCE
- 1 magasin ANTIBES
- 1 magasin à PARIS, rue de Soufflot (qui devrait être ouvert en Septembre 2013)

Les éléments incorporels figurant au poste fond commercial se décomposent de la façon suivante :

- prix d'acquisition du droit au bail de 3 magasins avant 1980	277 152
- prix Marque	282 000
- prix d'acquisition du droit au bail de 8 magasins	1 770 429
- prix d'acquisition du droit au bail des 5 magasins achetés en 2012	1 390 000
TOTAL	3 719 581
- droit d'entrée TOULON	60 000

TOTAL 3 779 581

Nous avons fermé, en Janvier 2012, notre boutique du Centre Commercial d'EURALILLE ; cela nous a permis de réaliser une plus-value de 400 000 €.

Nous avons acquis cinq fonds de commerce - MARSEILLE, AIX EN PROVENCE, BORDEAUX, ANTIBES et PARIS (Rue Soufflot) - pour un investissement de 1 390 000 € + 141 300 € de frais et droits d'acquisition.

c) Autres immobilisations incorporelles

STOCKS: Les stocks de marchandises ont été évalués au dernier prix d'achat facturé par les fournisseurs.

Les frais accessoires d'achat n'ont pas été incorporés dans la valeur d'inventaire, étant comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature, leur montant n'étant pas significatif.

CREANCES ET DETTES: Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

<u>DISPONIBILITE</u>: Les liquidités en banque et caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

<u>ACHATS</u>: Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations en capital	400 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 211
Transfert de charges (magasins repris)	14 333

CHARGES EXCEPTIONNELLES

D'	7 250
Divers	1 230

<u>METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</u>: Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS :

II – 1- Engagements financiers: Néant

II - 2 Composition du Capital

Le Capital d'élève à 1 830 021 euros représenté par 480 166 actions de 3.81 euros.

II - 3 Rémunérations allouées aux dirigeants en raison de leurs fonctions :

Organes d'administration : Madame PHILIP Janie – Administrateur et PDG – 95 269 € (salaire brut 2012 + Prime 2011)

Melle PHILIP Virginie – Administrateur – 113 160 € (salaire brut 2012 + Prime 2011)

Un complément de rémunération de 90 000 € brut au total a été provisionné à la fin de l'exercice, pour ces deux administrateurs. Cette somme sera versée au cours de l'année 2013. Ce complément de rémunération est identique aux années 2010 et 2011.

II - 4 Ventilation de l'effectif au 31.12.2012

* Cadres (y compris Gérants Magasins)	7
* Employés	39
	46

II - 5 Accroissement ou allègement de la Charge Fiscale future

Effet du mouvement des provisions réglementées sur le résultat et sur la charge fiscale future : néant

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE

A	LLEGEMENT FUTUR DE LA BASE DE L'IMPOT
Congés payés + Charges	89 008
Contribution solidarité	8 086
1% Construction	5 544

II - 6 Indemnité de fin de carrière

Celle-ci n'a pas été provisionnée car notre personnel est composé essentiellement de jeunes personnes, peu de cadres, un « turn over » important ; et donc la provision ne serait pas significative.

II - 7 -1 Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 10 000 € Hors Taxes.

II - 7-2 Commissions sur acquisitions

Les commissions relatives à l'acquisition des 4 fonds de commerce s'élèvent à 50 000 € Hors Taxes

II - 8DIF

Le nombre d'heures relatif au DIF non utilisé par le personnel s'élève à 4 306 heures au 31/12/2012.

III – AUTRES INFORMATIONS :

III – 1 Comptes de régularisation

Salaires à payer	161 357
Congés payés	36 047
Charges sociales à payer	187 029
Impôt Société	85 454
Impôts et Taxes à payer	55 648
TVA Décembre	83 391
TVA collectée à payer	981
Fournisseurs Factures non parvenues	48 928

III - 2

Notre résultat d'exploitation, au 31 Décembre 2012, ressort négatif pour − 33 578 €, dû essentiellement aux frais et droits d'acquisitions de nos 5 magasins pour un montant de 141 300 €.

IV - Informations sur l'exercice en cours 2013

Nous prévoyons pour l'année 2013 un chiffre d'affaires en augmentation de 7 % soit environ 5,4 millions d'euros.

En fin d'année 2012, nous avons concrétisé notre projet d'avoir une participation majoritaire dans une société de fabrication au Portugal.

Cet investissement d'environ 500 000 €uros nous permet de sécuriser nos approvisionnements de chaussures.

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 Euros Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE (Art.133, 135 et 148 du DECRET sur les sociétés commerciales)

(En Euros)

NATURE DES INDICATIONS	2008	2009	2010	2011	2012
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021
b) Nombre d'actions émises	480 166	480 166	480 166	480 166	480 166
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'Affaires Hors Taxes	4 684 836	4 502 247	4 635 838	4 746 393	5 054 045
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	590 052	343 815	362 197	314 669	581 695
c) Impôts sur les bénéfices	168 108	97 704	95 978	90 205	175 650
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	343 320	195 542	195 680	194 125	360 328
e) Montant des bénéfices distribués (1)					
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION		e in	(i	XI G	r E
 a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions c) Dividende versé à chaque action (2) 	1,57 0,72	0,92 0,41	0,95 0,41	0,84	1,57 0,75
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	36	36	40	40	46
b) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	314 842	351 427	394 643	442 937	487 671
c) Montant de la masse salariale	886 802	925 061	1 029 193	1 195 345	1 232 067

dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les Gérants. (1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, indiquer le montant des bénéfices

et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du Capital (2) Si le montant des actions a varié au cours de la période de références, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 euros

Siège Social: 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET: 660 800 798 01257 R.C.S.Paris B 660 800 798

LA CHAUSSERIA

Tableau de flux de trésorerie (en milliers d'euros)

	Exercice 2012	Exercice 2011
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	360	194
Elimination des charges et produits sans incidence		
Sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions Variation des impôts différés	36	33
Plus values de cession, nettes d'impôt Marge brute d'autofinancement	396	227
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	146	61
Flux net de trésorerie généré par l'activité	250	287
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisation Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	-1503 74	83
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement Flux de trésorerie lié aux opérations de financement : Dividendes versés aux actionnaires Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 429	83
Emissions d'emprunts et avances conditionnés		
Remboursements d'emprunts et avances conditionnés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
Variation de trésorerie	-1 179	204
Trésorerie d'ouverture	3384	3180
Trésorerie de clôture	2205	3384

LA CHAUSSERIA SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS SIEGE : 68 RUE DE PASSY

75016 PARIS

RCS PARIS B 660 800 798

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	W 1	Autres		Total
				de	Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres en auto-contrôle	Situation Nette
CAPITAUX PROPRES N-2 (2010)	1 830 021	294 760	3 860 224	195 680				6 180 685
Affectation en réserves Distributions de dividendes Variation de capital			195 680	-195 680				
RESULTAT N-1 (2011)				194 125				194 125
CAPITAUX PROPRES N-1 (2011)	1 830 021	294 760	4 055 904	194 125				6 374 810
Affectation en réserves Distributions de dividendes Variation de capital			194 125	-194 125				
RESULTAT N (2012)				360 328				360 328
CAPITAUX PROPRES N (2012)	1 830 021	294 760	4 250 029	360 328				6 735 138

Tableau synthétique des engagements hors bilan (2012) NEANT

Tableau des mouvements immobilisations et amortissements (2012) (en milliers d'euros)

		Mouvements 2012		
	Soldes au 01/01/2012	Augmentation	Résultats Diminution	Total Valeur nette au 31/12/2012
Immobilisations	2 906	1 504	159	4 251
Amortissements	358	36	85	309
A déduire				
Valeur nette	2 548	1 468	74	3 942